

1 Gardien de police municipale

Référence : 3134-25-1616/SR du 17 octobre 2025



Employeur : Ville de Dumbéa

Corps ou Cadre d'emploi/Domaine : Gardien de police municipale

Direction : Direction de la Police Municipale

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : /

Lieu de travail : Dumbéa

Date de dépôt de l'offre : vendredi 17 octobre 2025

Poste à pourvoir : décembre 2025

Date limite de candidature : vendredi 07 novembre 2025

Détails de l'offre :

Deuxième commune de Nouvelle Calédonie avec ses 35 000 habitants, DUMBEA s'affiche comme une ville d'avenir, dynamique, vivante et multiculturelle dans laquelle il fait bon vivre. Sa richesse est de réunir à la fois un caractère très urbain au sud et plus rural au nord. Avec cette forte densification des infrastructures et de logements, les actions de tranquillité publique, de sécurité et bon ordre se sont diversifiées et multipliées ces dernières années. Il convient d'assurer également la tranquillité et le respect de l'environnement et des usages dans la partie Nord de la commune qui s'affiche comme le poumon vert de l'agglomération.

Placé sous l'autorité du Directeur de la police municipale, l'agent a pour mission générale d'assurer, en tout temps et sur l'ensemble du territoire communal, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Le directeur placé à sa tête agit également dans le cadre de ses compétences judiciaires, sous le contrôle du Procureur de la République.

Emploi RESPNC : Policier municipal

Missions :

Sous l'autorité directe du Directeur de la police municipale et des chefs de brigade, l'agent retenu sera chargé des missions dévolues aux personnels relevant de la filière sécurité des communes de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics.

Il développera une relation de proximité avec la population, il appliquera les directives en matière de bon ordre, de sûreté, de salubrité et de sécurité publique. Il exercera ses fonctions en brigade administrative, brigades de roulement, brigade de surveillance urbaine ou brigade VTT en fonction des nécessités de service.

Activités principales :

- Surveillance et prévention des désordres et incivilités sur la voie publique ;
- Opérateur vidéo ;
- Recherche et constat des infractions relevant des pouvoirs de police du maire, ou du code de la sécurité intérieure (APJA) ;
- Rédaction d'écrits de service et comptes rendus d'activité ;
- Maintien du lien social ;
- Application de la police funéraire et de l'urbanisme.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Travail en régime hebdomadaire ou cyclique selon l'affectation ;
- Disponibilité ;
- Titulaire du permis B ;
- Compétences judiciaires (APJA) ;
- Bonne condition physique ;
- Aptitude médicale à l'exercice de l'emploi et au port d'armes de catégories B et D ;
- La ville de DUMBEA demandera l'agrément et l'assermentation délivrés par le procureur de la République ainsi que l'agrément délivré par le Haut-commissaire ;
- Casier judiciaire vierge ;
- Visite médicale d'aptitude conforme aux statuts.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Textes législatifs, règlements et codes relevant des compétences de l'activité ;
- Code de la route ;
- Mode de fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales ;
- Code des communes ;
- Code de la sécurité intérieure ;
- Pouvoirs de police du maire ;
- Méthodes et principes de surveillance des lieux sensibles ;
- Techniques de résolution de conflits ;
- Techniques de négociation et médiation ;
- Acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention ;
- Caractéristiques géographiques et socio-économiques du territoire de compétences ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels Word et Excel sous Windows ;
- Réussite au concours de gardien de police municipale ;
- Avoir déjà suivi la formation initiale des agents de police municipale serait un plus.

Savoir-faire :

- Appliquer les missions définies par la hiérarchie ;
- Tenir des permanences au centre de vidéo protection ;
- Analyser et gérer les situations ;
- Réaliser des enquêtes administratives, établir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de missions d'ilotage et de prévention ;
- Porter assistance à des usagers ;
- Accueil du public ;
- Sécurité des biens et des personnes.

Comportement professionnel :

- Probité ;
- Respect de la hiérarchie ;
- Sens aigu de la discipline et du service public en général ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Disponibilité et forte motivation ;
- Respect des mesures de sécurité, du cadre juridique et de la déontologie ;
- Rigueur face à l'application des procédures ;
- Diplomatie et qualités relationnelles ;
- Sens de l'adaptation et de réactivité ;
- Sens de l'observation et de l'écoute ;
- Respect du devoir de réserve ;
- Stabilité d'humeur, maîtrise de soi dans les situations d'urgence.

Contacts et informations complémentaires :

Olivier Le Beulze - directeur de la direction de la police municipale Tél :41.88.88
ou olivier.lebeulze@ville-dumbea.nc .

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la ville de Dumbéa par :

- voie postale : 66 avenue de la Vallée 98835 Dumbéa
- dépôt physique : Hôtel de Ville de Dumbéa
- mail : courrier@ville-dumbea.nc

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique